

Kenya : affaires de violences postélectorales recevables pour la CPI

À la Cour pénale internationale (CPI) a confirmé en appel la recevabilité des deux affaires concernant les violences postélectorales de 2007/2008 au Kenya, contestée par le gouvernement kényan. "La chambre d'appel considère que la chambre préliminaire a eu raison de statuer que les affaires dont elle a été saisie contre les six suspects sont recevables", a déclaré le juge Daniel David Ntanda Nsereko lors d'une audience à La Haye, où siège la CPI.

Le Kenya avait contesté, dans une requête déposée le 31 mars, la recevabilité des affaires devant la CPI, affirmant être en mesure d'engager lui-même des poursuites contre six Kényans, dont plusieurs hauts responsables, soupçonnés de crimes contre l'humanité. Mais la chambre préliminaire avait estimé que "les informations factuelles disponibles et les arguments avancés démontrent qu'il n'y a aucune mesure concrète montrant que des enquêtes sont en cours" contre les six suspects. La chambre d'appel a estimé que la chambre préliminaire n'avait commis aucune erreur de droit, de procédure ou de faits, contrairement à ce qu'affirmait le Kenya dans son appel interjeté le 6 juin. Deux groupes de trois personnes, dont les noms avaient été révélés le 15 décembre 2010 par le procureur, font l'objet de citations à comparaître. Ils appartiennent aux deux camps qui se partagent le pouvoir au Kenya: le Mouvement démocratique orange (ODM) du Premier ministre Raila Odinga et le Parti de l'unité nationale (PNU) du président Mwai Kibaki. Les six hommes, dont le vice-premier Ministre Uhuru Kenyatta et l'ex-ministre William Ruto, tous deux candidats potentiels à la présidentielle de 2012, sont soupçonnés notamment de crimes contre l'humanité commis dans les mois qui avaient suivi la élection contestée de l'actuel président face à Raila Odinga, actuel premier ministre d'un gouvernement de coalition. Des audiences de confirmation des charges, précédables au déroulement d'éventuels procès, ont été programmées pour ces deux groupes jeudi et le 21 septembre, respectivement.